



14 - 17 ans

# Raid Aventure

En VTT, en canoë, ou à pied ?

Le Camp Joubert sera notre camp de base, l'endroit parfait pour que notre petit groupe prépare ses excursions. Carte et boussole en main, nous tracerons ensemble notre itinéraire, déciderons des menus, ferons les courses avant de filer sur la route. Des campings en bord de rivières ou de lacs nous attendent. Certains préféreront aller se baigner, les plus courageux oseront peut-être partir en bivouac...

Une bonne dose d'aventure et quelques barbecues, des nuits sous les étoiles et un cinéma de plein air, sans oublier deux ou trois autres surprises sur la route.

Un rythme adapté à chacun qui alterne temps forts en itinérance et temps de repos au Camp Joubert : voilà les clés de bonnes vacances, de vos vacances !

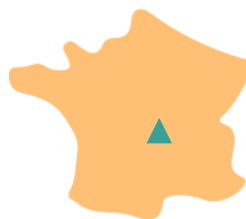
**A Joubert, tu trouveras tout ce qu'il faut pour inventer ensemble un temps de vacances unique et créer de belles amitiés. A toi de préparer ton excursion avant de partir à l'aventure !**

540 €

En dortoirs 

15 participants 

**Camp Joubert, Le Chambon-sur-Lignon (43)**  
Possibilité de transport collectif au départ de  
Strasbourg et Lyon



**YMCA - UCJG Alsace**  
Florian Targa  
+33 (0)9 52 28 47 60  
secretariat@ucjgalsace.org  
www.ucjgalsace.org

# Les séjours YMCA, Une expérience inoubliable...

## Modalités d'inscription & règlement des séjours

### Contactez le numéro de téléphone indiqué pour le séjour qui vous intéresse.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé, accompagné  
d'informations plus détaillées sur le séjour.

### Renvoyez le bulletin dûment complété ainsi que l'acompte demandé.

À réception de ces documents, une confirmation d'inscription vous sera retournée mentionnant le solde. Celui-ci devra être réglé au plus tard un mois avant le début du séjour.

La plupart des séjours donnent droit à diverses aides financières (Bons Vacances de la CAF, bons VACAF, mairies, comités d'entreprise...). Nous acceptons également les chèques-vacances ANCV.

**Afin que nos séjours soient accessibles au plus grand nombre, les YMCA France ont fait le choix d'organiser des séjours subventionnés, ce qui permet de réduire significativement le coût.**



Les associations YMCA Centre Azur, Core, YMCA-UCJG Alsace, UCJG-YMCA Loire, Le Rocheton et Villeneuve-lez-Avignon sont membres de l'Alliance nationale des YMCA France, association reconnue d'utilité publique. A ce titre, elles sont immatriculées au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro : IM075100375. Le garant est l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). La responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de la MAIF – 200 avenue Salvador Allende, 79038 Niort cedex 9. Conformément à la directive européenne 2013/11/UE du 21 mai 2013, transposée en droit français par un décret d'octobre 2015, YMCA France, adhérente de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, permet à ses consommateurs de faire appel à un médiateur si tout litige ne peut être réglé à l'amiable. Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour. Dans ce cas, une alternative ou le remboursement des frais déjà réglés (hors acompte) seront proposés.

Document non contractuel.

